

TARIFS APPLICABLES PAR SUITE D'UN VOTE AU CA

➤ Par Acte n° 4 du CA du 25/06/2018

✓ Dégradation d'un manuel scolaire	10 €
✓ Perte ou dégradation rendant le manuel inutilisable	20 €
✓ CD ROM perdu ou rendu inutilisable	5 €
✓ Dégradation ou perte du carnet de correspondance	3 €
✓ Dégradation ou perte protège carnet	1 €
✓ Perte ou dégradation d'un livre du CDI	Prix public en vigueur

C. Terelli

I. Duchêne

12 octobre 2018